

Ardèche

La plaine de Jalès à la croisée de trois zones de prospection

Les projets concernant les gaz de schiste interrogent chacun qu'il soit élu ou non et amènent parfois à des découvertes étonnantes. Ainsi, l'étude des différents arrêtés pris le 1^{er} mars 2010 qui désignent les entreprises chargées des travaux montre qu'outre celui traitant de la recherche de gaz de schiste sur le secteur de Villeneuve-de-Berg, la plaine de Jalès et ses environs est aussi concernée par deux autres permis de prospection, "Plaine d'Alès" et "Bassin d'Alès". Ces deux derniers permis concernent la recherche pétrolière classique: pétrole et gaz. Cette prospection utilise des modes du type "sismique-réflexion" et "carottages classiques", utilisant des explosifs, les travaux de forage faisant intervenir des mats de 50 m de hauteur.

Jean Ferole, maire de Berrias-et-Casteljau, suit de très près ces projets : « J'ai pu consulter le dossier à la DREAL du Languedoc et recueillir ces précisions auprès de l'ingénieur responsable. Si nous n'en sommes qu'au premier temps de la recherche - la désignation de l'entreprise chargée de la prospection - le deuxième temps, à savoir l'autorisation des recherches sur le terrain risque d'intervenir rapidement et sera ouvert par décision préfectorale.



Jean Férole, maire de Berrias-et-Casteljau : «je n'ai pas envie que ce territoire soit l'objet de techniques intrusives.»

J'espère qu'il sera tenu compte de l'avis des gens de terrain. J'y serai très vigilant car je suis dans une commune dont la richesse est à la fois agricole, environnementale et touristique, située dans le périmètre de 30 km autour de la Grotte Chauvet. Comme mes concitoyens, Ces travaux annoncés sont à l'opposé d'une image d'une Ardèche nature inscrite dans le cadre du développement durable, cette Ardèche que recherchent les gens qui viennent y vivre où s'y ressourcer »
par la rédaction du DL